

SAN GIULIANO

Commercialisation d'un insecte précieux pour la nature

Il y a du nouveau à l'Areflec (Association Régionale d'Expérimentation en Fruits et Légumes en Corse) de San Giuliano avec la production de *Neodryinus typhlocibae*, un insecte ennemi naturel du Metcalfa, qui est enfin sur le marché.

Originaire d'Amérique du Nord *Metcalfa pruinosa* est une espèce envahissante de la famille des flatidae. Cet insecte suceur piqueur très polyphage, colonise plus de 300 espèces de plantes hôtes.

En Corse, il est très présent dans l'environnement du début de l'été à l'automne. Il suce la sève des végétaux et exsude un miellat particulièrement abondant et varié sur lequel se développe un complexe de champignons noirs appelé la fumagine.

Une unité de production

Afin de lutter contre ce dernier, l'hyménoptère parasitoïde *Neodryinus typhlocibae*, son ennemi naturel, a été introduit en Corse, en 1999. Mais sa dispersion naturelle est lente. C'est pourquoi l'Areflec a mis en place une unité de production en conditions contrôlées, grâce au soutien financier de l'Office de l'Environnement de la Corse. Pour Gilles Tison, coordinateur scientifique de la structure, il y a un réel besoin de la combattre : "Il faut descendre à un niveau supportable. Le travail réalisé par nos équipes, notam-



L'équipe de l'Areflec avec Eric Planchenault, Gilles Tison et Gilles Paolacci.

/ PHOTOS JACQUES PAOLI

ment sous la conduite de Gilles Paolacci et Eric Planchenault, nous a permis de produire une solution biologique sur mesure. La production de cette microguêpe se fait à l'Areflec, dans nos serres."

Reste donc à développer la partie commerciale. Cette année, la production s'élève à 1400 unités de lâchers, contenant des

cocons de *Neodryinus* femelles et mâles prêts à émerger et à coloniser l'environnement.

L'Areflec a décidé de les distribuer aux agriculteurs, entreprises (camp de vacances, espaces verts...), collectivités ou jardiniers amateurs, qui souhaiteraient développer une solution biologique, alternative aux pesticides nuisibles à

l'environnement (destruction de la faune auxiliaire naturelle) et aux personnes qui l'appliquent.

Jacques PAOLI

Pour tous renseignements concernant les modalités de lâchers ou les commandes des unités, contacter l'Areflec au 06.88.24.76.12. (areflec@wanadoo.fr).



Une unité de lâcher mesure environ 15 cm.



Eric Planchenault prépare les unités de lâchers.